

DÉPARTEMENT  
DU NORD

Commune de BEAUMONT-EN-CAMBRESIS

Envoyé en préfecture le 03/12/2024

Reçu en préfecture le 03/12/2024

Publié le

ID : 059-215900598-20241202-DEL2024\_N19-DE



ARRONDISSEMENT  
DE CAMBRAI

CANTON  
DE LE CATEAU

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Lundi 02 Décembre 2024

**NOMBRE :**

- de conseillers en exercice : 10  
- de présents : 6  
- de procurations : 1  
- de votants : 7

Date de la Convocation : 21/11/2024

L'an deux mil vingt-quatre le deux décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de BEAUMONT en CAMBRESIS s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Fabrice BACCOUT, Maire**.

**Etaient présents** : Messieurs : BACCOUT Fabrice ; GRASSART Jean-François ; QUENNESSON Thomas ; VERHAEGUE Pascal ; Mesdames : CLOEZ Gislhaine ; BACCOUT Marie-Christine.

**Procuration** : Monsieur DESJARDINS Jean-Jacques donne procuration à Monsieur BACCOUT Fabrice.

**Absente excusée** : Madame VIREMOUNEIX Evelyne.

**Absents** : Madame LANTOINE Virginie et Monsieur LORRIAUX François-Xavier.

Un scrutin a eu lieu, Mme BACCOUT Marie-Christine a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Délibération n° 2024 – 19 :**

**OBJET : Décision modificative**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la signature de la convention de maîtrise d'ouvrage avec la commune d'Inchy pour le foyer rural, délibérée ce jour, impose l'ouverture de crédits budgétaires complémentaires en investissement, soit 6000 €uros au compte 237 – Avances versées su commandes d'immobilisations incorporelles.

Cette dépense sera couverte par un virement de la section de fonctionnement (chapitre 023) à la section d'investissement (chapitre 021)

Ce virement sera couvert en fonctionnement par l'inscription de crédits de recettes sur les comptes 6419 et 73111, les réalisations sur ces comptes étant supérieures aux prévisions budgétaires, il convient de prendre une décision modificative budgétaire qui est la suivante :

dépenses					fonctionnement				
chapitre	compte	BP	DM	TOTAL	chapitre	compte	BP	DM	TOTAL
<b>Opérations réelles</b>					<b>Opérations réelles</b>				
011				0,00	013	6419	6 000,00	3 900,00	9 900,00
012				0,00	70				0,00
014				0,00	73				0,00
65				0,00	731	73111		2 100,00	2 100,00
66				0,00	74				0,00
67				0,00	75				0,00
68				0,00	77				0,00
<b>Opérations d'ordre</b>					<b>Opérations d'ordre</b>				
023		85 855,81	6 000,00	91 855,81					
042				0,00	042				0,00
<b>Résultat reporté</b>					<b>Résultat reporté</b>				
002				0,00	002				0,00
<b>TOTAL</b>		<b>85 855,81</b>	<b>6 000,00</b>	<b>91 855,81</b>	<b>TOTAL</b>		<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
investissement					investissement				
chapitre	compte	BP	DM	TOTAL	chapitre	compte	BP	DM	TOTAL
<b>Opérations réelles</b>					<b>Opérations réelles</b>				
16				0,00	10				0,00
20				0,00	13				0,00
21				0,00	16				0,00
23	237		6 000,00	4 000,00					0,00
<b>Opérations d'ordre</b>					<b>Opérations d'ordre</b>				
040				0,00	021		85 855,81	6 000,00	91 855,81
041				0,00	040				0,00
<b>Résultat reporté</b>					<b>Résultat reporté</b>				
001				0,00	001				0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>TOTAL</b>		<b>85 855,81</b>	<b>6 000,00</b>	<b>91 855,81</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

D'ACCEPTER les propositions de Monsieur le Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture de Cambrai le 03/12/2024 (par télétransmission) et de sa publication à partir du 03/12/2024.

Le Maire,

Fabrice BACCOUT



Délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Fabrice BACCOUT

La Secrétaire de séance

Marie-Christine BACCOUT

